

- [Aller au contenu](#)
- [Aller au menu](#)
- [Aller à la recherche](#)

de l'Eure

[Les services de l'État dans l'Eure](#)

Plateforme dédiée aux manifestations sportives sur la voie publique

Mis à jour le 23/01/2025



Depuis le 1^{er} janvier 2023, toute déclaration ou demande d'autorisation de manifestation sportive dans le département de l'Eure doit être transmise de façon dématérialisée.

Un seul site : <https://declaration-manifestations.gouv.fr/>



Déclaration Manifestation
S'organiser - Déclarer - Diffuser

Connexion

Rechercher

Aide

Calendrier

Déclaration et demande d'autorisation de manifestations

Plateforme simplifiant les démarches entre les organisateurs d'événements, l'État et l'ensemble des services consultés pour avis.



10 594 740
feuilles A4 économisées



15 564
instructions de dossiers



7 694 057
participants



1 177 845
km de parcours



Calendrier
Les manifestations dans chaque département



Inscription
Organisateurs d'événements, inscrivez-vous !



Aide & infos
Espace dédié aux organisateurs, fédérations et services instructeurs

La plateforme « declaration-manifestations.gouv.fr » s'inscrit dans une démarche de simplification des procédures de déclaration et de demande d'autorisation des manifestations sportives en facilitant la transmission de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier.

Les documents déposés en ligne se substituent ainsi aux dossiers d'événements sportifs initialement adressés par voie postale ou par voie électronique, en préfecture ou mairie.

CRÉATION D'UN COMPTE POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (clubs, associations, mairies, comité des fêtes...)

1. Vous devez créer un compte, en tant qu'organisateur, directement sur la page d'accueil du site (<https://declaration-manifestations.gouv.fr/>), dans la rubrique « Inscription – Organisateurs d'événements sportifs, inscrivez-vous !

2. Vous pouvez ensuite déposer votre dossier en ligne.

Votre dossier doit être déposé complet dans les délais réglementaires, selon la nature de l'événement.

Pour obtenir de l'aide sur la création de votre compte et sur le dépôt de votre dossier, vous pouvez consulter la rubrique « aide & infos » de la plateforme : <https://declaration-manifestations.gouv.fr/aide/FAQ-organisateurs>

[Télécharger Tutoriel Organisateurs PDF - 2,93 Mb - 20/01/2025](#)

CRÉATION D'UN COMPTE « AGENT » POUR LES MAIRIES EN TANT QUE SERVICE INSTRUCTEUR ET SERVICE CONSULTÉ

1. Vous devez vous rendre à l'adresse <https://declaration-manifestations.gouv.fr/inscription/agent>, puis remplir le formulaire de création d'un compte « Agent » en prenant soin de bien sélectionner votre service de rattachement (Mairie → votre commune).

2. Vous recevrez automatiquement un courriel vous demandant de confirmer que vous êtes bien le

2 sur 4

11/02/2025, 14:28

propriétaire de l'adresse de courriel déclaré.

Cliquez alors sur le lien de confirmation. Cette manipulation est indispensable !

3. Votre administrateur d'instance sera notifié par courriel afin de l'informer qu'il doit vérifier et valider la création de votre compte.

Lorsque votre compte sera validé, vous serez averti par courriel. Ce n'est qu'à partir de ce moment que vous pourrez vous connecter à la plateforme.

Pour obtenir plus d'informations, rendez-vous dans la rubrique « Manifestations sportives » de la Boîte à outils des élus :

<https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Collectivites-locales-Intercommunalite/La-boite-a-outils-des-elus2/Polices-administratives/Manifestations-sportives>

CONTACT



Pour toute question, vous pouvez contacter par courriel la préfecture à l'adresse suivante :

pref-manifestations-sportives@eure.gouv.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

- [x \(anciennement twitter\)](#)
- [facebook](#)
- [instagram](#)

Fermer

Panneau de gestion des cookies

En autorisant ces services tiers, vous acceptez le dépôt et la lecture de cookies et l'utilisation de technologies de suivi nécessaires à leur bon fonctionnement.

Plus d'informations sur les cookies

Préférences pour tous les services

Autoriser tous les cookies

Tout refuser

- Cookies obligatoires
 - Ce site utilise des cookies nécessaires à son bon fonctionnement qui ne peuvent pas être désactivés.

Autoriser

- APIs

Les APIs permettent de charger des scripts : géolocalisation, moteurs de recherche, traductions, ...

- Autre

Services visant à afficher du contenu web.

- Commentaires

Les gestionnaires de commentaires facilitent le dépôt de vos commentaires et luttent contre le spam.

Mesure d'audience

Les services de mesure d'audience permettent de générer des statistiques de fréquentation utiles à l'amélioration du site.

- Eulerian Analytics Ce service n'a déposé aucun cookie.

[En savoir plus](#) - [Voir le site officiel](#)

Autoriser

Interdire

- ### Régies publicitaires

Les régies publicitaires permettent de générer des revenus en commercialisant les espaces publicitaires du site.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettent d'améliorer la convivialité du site et aident à sa promotion via les partages.

- Facebook (like box) Ce service n'a déposé aucun cookie.

[En savoir plus](#) - [Voir le site officiel](#)

Autoriser

Interdire

- Twitter (timelines) Ce service n'a déposé aucun cookie.

[En savoir plus](#) - [Voir le site officiel](#)

Autoriser

Interdire

- ### Support

Les services de support vous permettent d'entrer en contact avec l'équipe du site et d'aider à son amélioration.

Vidéos

Les services de partage de vidéo permettent d'enrichir le site de contenu multimédia et augmentent sa visibilité.

- Dailymotion Ce service n'a déposé aucun cookie.

[En savoir plus](#) - [Voir le site officiel](#)

Autoriser

Interdire

- YouTube Ce service n'a déposé aucun cookie.

[En savoir plus](#) - [Voir le site officiel](#)

Autoriser

Interdire